

N° du film : 16088

Version : 5

2001-09-25 Entente/contrat :

Suspiria (Limited Edition) (parties 1 à 3) (DVD)

GENRE : Épouvante

RÉSUMÉ :

Suzy Banyon (Jessica Harper), une jeune ballerine de New York, arrive en Allemagne pour poursuivre ses études de danse à la prestigieuse Tanz Akademie, située dans les environs de la Forêt-Noire et dirigée par la mystérieuse Madame Blanc (Joan Bennett) et par Miss Tanner (Alida Valli). Peu après son arrivée, des événements étranges amènent la jeune fille à soupçonner que l'école est contrôlée par des sorcières, ce que la disparition de son amie Sara (Stefania Casini) ne fait que confirmer. Après avoir vécu un véritable cauchemar, Suzy parviendra finalement à vaincre les forces du mal qui hantent l'école.

MOTIFS :

Ce film d'épouvante, réalisé en 1977 par Dario Argento, a été classé 18 ans et plus la même année, pour les motifs suivants : «Ce film est plus qu'un simple film d'horreur. Le graphisme est poussé et laisse voir une abondance de détails sanglants comme l'étranglement d'un homme par un chien, une femme coupée à la gorge avec un rasoir ou encore une jeune fille massacrée brutalement. Il y a non seulement une atmosphère morbide qui se dégage du film mais une description visuelle détaillée et une complaisance sado-masochiste exploitée d'une façon malsaine. Pour toutes ces raisons, il convient de réserver le visionnement de ce film aux adultes seuls.» (GD, 18 octobre 1977)

Le film comporte effectivement, dès les premières images, un climat tendu et macabre, accentué par une bande sonore qui annonce et ponctue les points culminants de l'action. Plusieurs scènes d'horreur, traitées avec un graphisme détaillé, se succèdent : le meurtre d'une jeune fille tuée à coups de couteau puis pendue, la fin horrible d'un aveugle égorgé et dévoré par son propre chien, la mort tragique d'une jeune fille à qui on tranche la gorge. Cependant, l'année de réalisation du film, les effets visuels désuets qui y sont utilisés et le fait que l'héroïne parvienne à vaincre les forces du mal atténuent considérablement l'impact de l'ensemble. C'est pourquoi le jury estime nécessaire et suffisant de réserver l'ensemble à un auditoire ayant atteint un début de maturité, d'où le classement dans la catégorie «13 ans et plus», avec l'indication appropriée.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Horreur

25 octobre 2001

Denise Petel
Présidente du jury d'examen